

Compte rendu de l'Assemblée Générale du Club de Tennis de Dampierre,
du 20 novembre 2010.

Adhérents inscrits : 67

Quorum : 35

Présents : 16

Pouvoirs : 31

1 – Accueil du Président :

Le Président, Michel Picq, accueille et remercie les adhérents présents à cette Assemblée et les informe qu'il ne se représentera pas à la constitution du nouveau bureau qui se présentera en fin de séance et, que par voie de conséquences, il ne sera plus Président du Club.

2 – Feed back sur l'année écoulée :

Michel Picq rappelle que tout au cours de l'année, des évènements majeurs animaient le Club lui donnant toute sa vitalité et sa convivialité :

- septembre : Championnat 45+
- octobre : Tournoi double-mixte
- novembre : Soirée Club
- décembre : Tests balles & arbre de Noël
- janvier : Championnat 35+
- février : Tournoi interne homologué
- mars ; Grand Prix des Jeunes
- avril : Matchs par équipe jeunes & Stage de tennis
- mai & juin : Matchs par équipe seniors, tennis à l'école & tests balles
- juillet : Open de Dampierre & stage de tennis

Une saison bien remplie et beaucoup de résultats probants et de satisfaction. Les images présentées en sont le vivant exemple.

3 – Compte-rendu financier :

Voir le tableau du compte d'exploitation en annexe 1.

Ce compte d'exploitation, qui a obtenu le quitus, à l'unanimité, de l'Assemblée, fait cependant ressortir des postes sensibles tels le déséquilibre chronique entre les recettes des cours de tennis et les dépenses de l'école de tennis. La politique du Club mise en application et validée par les précédentes Assemblées, souhaitait une école de tennis s'ouvrant vers les jeunes et s'impliquant vers l'école communale de Dampierre. Mais tout a un coût, cette politique était viable dans la mesure où la répartition des adhérents tennis loisir s'équilibrait avec ceux qui prennent des cours et font de la compétition. Mais l'un a un peu chassé l'autre et ce déséquilibre provoquera à terme des soucis financiers. Les tableaux en annexe 2 et 3 expliquent cette situation. Et les subventions obtenues cette année ne sont pas pérennes. Il faut absolument réduire la voilure, faire les bons choix au niveau des animations, car on ne peut agir que sur le coût des prestations offertes, la tarification des cours de tennis et leur durée, ou la masse salariale des enseignants. Une concertation objective des membres du bureau devrait aboutir sur un projet actualisé pour l'année calendaire 2011.

Etant aujourd'hui le 20 novembre, nous faisons apparaître la situation des comptes tant au niveau du livre de compte, qu'au niveau bancaire, et ce en annexe 4.

4 – Le nouveau Bureau :

10 personnes se présentent pour constituer le Bureau :

- Béatrice Chekroun
- Frank Amato
- Frédéric Charles
- Michel Déchelotte
- Ivan Dornic
- Antoine Gobilliard
- Mehdi Mallier
- Jean-Claude Meneau
- Eric Souchard
- Vincent Thieffry

Ils sont élus à l'unanimité par l'Assemblée. Il appartiendra au Président élu, de répartir ses collaborateurs par tiers renouvelables pour les 3 ans à venir.

Après cette élection, les candidats se sont réunis, ont élu leur Président, qui a lui-même réparti les fonctions de chacun comme suit :

Président :	Jean-Claude Meneau
Trésorier :	Eric Souchard
Conseil juridique :	Michel Déchelotte
Secrétaire 1 :	Frédéric Charles
Secrétaire 2 :	Ivan Dornic
Responsable sportif 1 :	Antoine Gobilliard
Responsable sportif 2 :	Vincent Thieffry
Animation :	Béatrice Chekroun
Communication 1 :	Mehdi Mallier
Communication 2 :	Frank Amato

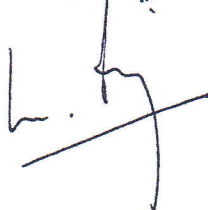
Jean-Claude Meneau présente à l'Assemblée chaque membre de son bureau, rend hommage à Michel Picq de son action, depuis plus de 14 ans, au sein de l'Association.

En conclusion,

Michel Picq formule tous ses vœux de réussite à un bureau composé de personnes : motivées, compétentes et disponibles, trilogie des qualités requises aux membres d'une Association, et les invite à participer à un apéritif convivial.

Dampierre en Yvelines, le 25 novembre 2010

Michel Picq,



Jean-Claude Meneau
21, Champtier des Fourneaux
78720 – Dampierre en Yvelines

